

Certains représentants ont qualifié l'Union Jack de drapeau étranger. D'après eux, la fleur de lis est également un symbole étranger.

M. Caron: C'est exact.

M. Nasserden: Le député de Hull (M. Caron) soutient que c'est vrai.

M. Caron: En effet.

M. Nasserden: Il y tient. Pourtant, que vois-je lorsque je visite la province de Québec? La fleur de lis figure sur le drapeau arboré par cette province.

M. Caron: Je n'ai jamais aimé ce drapeau.

M. Nasserden: Le représentant de Hull déclare qu'il ne l'a jamais aimé.

M. Caron: Non.

M. Nasserden: Et, encore une fois, il en convient. Mais lorsque je vais dans la province de Québec, je vois la fleur de lis. Lors de leurs manifestations, ces gens arborent la fleur de lis. Ceux parmi nous qui ne sont pas d'origine ethnique anglaise ou française n'ont pas honte de reconnaître que les Canadiens français ont contribué à fonder cette nation, et que les Canadiens anglais y ont contribué. Voilà pourquoi nous désirons que sur le drapeau canadien ne figure pas uniquement l'Union Jack, mais également la fleur de lis.

Je ne conçois pas que le gardien de notre constitution qui, après tout, est le premier ministre de notre pays, accepte une mesure qui, d'un seul coup, effacerait toute l'histoire de notre pays. Ce qui complique l'affaire, c'est que les libéraux qui l'appuient en cette Chambre ont manifesté, au cours de ce débat, une magnifique unanimité. Il n'y a eu qu'une seule voix dissidente sur les banquettes du gouvernement. N'est-ce pas un fait remarquable qui passera à l'histoire et dont toute la population du pays devra prendre connaissance?

Des voix: Aux voix!

M. Nasserden: Je serais heureux de répondre aux questions.

Des voix: Règlement!

M. Nasserden: Je puis vous assurer d'une chose, monsieur l'Orateur. Les réponses aux questions sont faciles. Il ne sera pas si facile à ceux qui les posent de répondre aux questions que leur poseront les électeurs lors des prochaines élections. La réponse à certaines

questions se trouve dans le quart de million d'opinions transmises soit individuellement ou collectivement au premier ministre et aux membres de son cabinet par le truchement de télégrammes, pétitions, lettres et croquis venant de partout au Canada. Le gouvernement actuel...

M. Grégoire: Nommez-les.

M. Nasserden: ... son premier ministre insouciant, prétend que ce drapeau sera adopté au nom de l'unité nationale. Comment peut donc exister l'unité nécessaire quand un si grand nombre de gens ont pris la peine d'écrire des lettres, d'envoyer des télégrammes, de signer des pétitions ou de soumettre des croquis? Je suppose que d'autres ont aussi cherché à influencer personnellement des députés qui siègent de l'autre côté de la Chambre, comme ils ont cherché à en influencer de notre côté sur cette question importante.

Je n'appuie aucun modèle en particulier ce soir, monsieur l'Orateur. Je tiens à dire cependant qu'à mon avis, nous vivons l'un des jours les plus sombres de l'histoire du Canada. Nous voyons que le fauteuil du premier ministre est vide, après le vote sur l'amendement, et nous savons qu'à dessein ou par insouciance, le premier ministre de notre pays laisse le présent débat se poursuivre sans y prendre part pour faire un peu de lumière sur ce que le gouvernement compte faire après l'adoption du rapport. Je crois que des milliers et des milliers de personnes vont se demander ce soir quelle sorte de Parlement nous avons à Ottawa.

M. Grégoire: Donnez les noms!

M. Nasserden: Quelqu'un demande les noms. Ce sont les Canadiens anonymes... (*Exclamations*) Ce sont les Canadiens anonymes qui ne peuvent siéger à la Chambre des communes parce qu'ils en ont délégué d'autres pour les représenter. Un honorable vis-à-vis a lancé une remarque à laquelle je ne répondrai pas. Je veux dire, monsieur l'Orateur, que d'un bout à l'autre du pays, les gens s'attendent à ce que le premier ministre, dans une question comme celle-ci, témoigne de plus d'attention qu'en rejetant cavalièrement ses responsabilités et en abdiquant ses devoirs de gardien de la constitution. Il devrait donner à la Chambre et à l'opposition une idée de ce que le gouvernement entend faire une fois ce rapport adopté.

C'est tout ce que je veux dire. (*Applaudissements*) Ces applaudissements m'encouragent à poursuivre. Le ministre du Commerce (M.